

République Française  
\*\*\*\*\*  
Département de l'Aube

**DELIBERATION**  
**CONSEIL MUNICIPAL**  
**Commune de Bar-sur-Aube**  
\*\*\*\*\*  
**SEANCE DU 31 JANVIER 2023**

**Nombre de Membres**

Membres en exercice	Présents	Votants
27	21	21 + 5 pouvoirs

**Date de convocation**  
**25 janvier 2023**

**Date de publication**  
**1<sup>er</sup> février 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente et un janvier à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en Conseil municipal, qui a eu lieu à l'hôtel de Ville, sous la présidence de **Philippe BORDE**, maire.

Présents : **Michel AUBRY, Claudine BAUDIN ERARD, Evelyne BOCQUET, Philippe BORDE, Angélique CHEVRE, Marie-Agnès CRESPIN PAIS DE SOUSA, Raphaël DA CRUZ, Anita DANGIN, Jean-Luc DEROZIERES, Simone DEVAUX, Bruno LORILLERE, Pierre Frederic MAITRE, Pierre MARY, Jean-Pierre NANCEY, Pascale PETIT, Régis RENARD, Jean-Baptiste SCHREINER, Mélanie SIGNORY, Mickaël VAIRELLES, Serge VOILLEQUIN, Lucienne WOJTYNA.**

Absente : **Katty CLAYES TAHKBARI.**

Représentés : **Raynald INGELAERE par Angélique CHEVRE, Emmanuel PROVIN par Bruno LORILLERE, Marie-José ROY-DECHANET par Lucienne WOJTYNA, Isabelle VAN-RYSEGHEM par Simone DEVAUX, Karine VERVISCH par Philippe BORDE.**

**Madame Simone DEVAUX** a été nommée secrétaire de séance.

N° de délibération : **03\_31012023**

**N°03 : REHABILITATION DES ANCIENS LOGEMENTS DU SDIS – MODIFICATION DU PLAN DE FINANCEMENT**

**Rapporteur : Monsieur Michel AUBRY**

Il est rappelé que depuis 2017, la mise à disposition de logements à titre gratuit par le Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) n'est plus réglementaire, la ville s'est donc vue restituer les 10 logements, situés rue Louis Desprez, qu'elle mettait à la disposition du SDIS.

Le développement des solutions d'hébergement attractives et de fidélisation proposées aux collaborateurs et employés des entreprises du territoire faisait partie intégrante des programmes Petites Ville de Demain (PVD) et Pacte de Relance et de Transition Ecologique (PTRTE), il a été décidé, par délibération en date du 3 novembre 2020, de confier une mission de maîtrise d'œuvre pour la rénovation des logements à Monsieur Baty, architecte du patrimoine.

L'étude de Monsieur Baty a conclu à la faisabilité de la rénovation thermique et réhabilitation de ces logements. Les améliorations permettant de réaliser plus de 60% d'économie d'énergie par rapport à l'état initial et d'obtenir le label THPE rénovation, il a été approuvé, par délibération du 14 décembre 2021, le projet de réhabilitation thermique et architecturale des 10 anciens logements du SDIS.

Le montant estimatif des travaux avait été évalué à 750 000 euros HT répartis comme suit :

N° lot	Intitulé	Montant (HT)
1	Démolition, maçonnerie, VRD	66 000.00 €
2	Couverture, zinguerie	32 000.00 €
3	Menuiseries alu extérieures	141 500.00 €
4	Menuiseries bois intérieures	109 000.00 €
5	Doublage, plâtrerie, cloisons, plafonds	75 000.00 €
6	Carrelage, faïence	16 500.00 €
7	Peinture, sol souple	160 000.00 €
8	Plomberie, sanitaire, ECS	65 000.00 €
9	Electricité, VMC	85 000.00 €
TOTAL		750 000.00 €

Les frais divers (études, Maîtrise d'œuvre, OPC, SPS,...) sont à ajouter au montant prévisionnel de travaux soit un total prévisionnel de 811 930 € pour l'opération.

Le plan de financement suivant avait été validé :

Montant total du projet TTC : 899 316.00 €

Base subventionnable du projet (HT) : 811 930.00 €

Subvention DETR : 243 579.00 €

Fonds libres (TTC) : 655 737.00 €

Suite à l'étude sur l'amiante préalable aux travaux, il a été décelé la présence d'amiante dans la colle des carrelages nécessitant des travaux non prévus dans le cadre du budget initial pour un montant de 192 000 € HT.

Aussi, suite à la consultation des entreprises pour les différents lots, le montant estimatif des travaux est désormais évalué à 1 033 664.71 euros HT répartis comme suit :

N° lot	Intitulé	Montant (HT)
1	Ravalement, installation de chantier	58 996.28 €
2	Couverture, zinguerie	21 165.23 €
3	Menuiseries alu extérieures	211 083.76 €
4	Menuiseries bois intérieures	103 682.56 €
5	Doublage, plâtrerie, cloisons, plafonds	96 225.83 €
6	Carrelage, faïence	9 815.20 €
7	Peinture, sol souple	118 386.00 €
8	Plomberie, ventilation	113 133.64 €
9	Electricité	76 489.40 €
10	VRD	32 686.80 €
	Démolition, désamiantage	192 000.00 €
TOTAL		1 033 664.71 €

Les frais divers (études, Maîtrise d'œuvre, OPC, SPS,...) sont à ajouter au montant prévisionnel de travaux soit un total prévisionnel de 1 095 594.71 € pour l'opération.

Une subvention d'un montant de 243 579 € a été attribuée à la commune dans le cadre de la DETR 2022. Cependant, il existe désormais des dispositifs de subventionnement régionaux et départementaux auxquels la commune pourrait prétendre pour la réalisation de ces travaux, il est donc proposé le nouveau plan de financement suivant :

Montant total du projet TTC : 1 314 713.65 €

Base subventionnable du projet (HT) : 1 095 594.71 €

Subvention DETR :	243 579.00 €
Région :	328 678.00 €
Département :	219 119.00 €
Fonds libres (TTC) :	523 337.65 €

Considérant l'avis favorable des commissions des finances et ressources humaines et travaux, environnement, cadre de vie et mobilités du 24 janvier 2023,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel modifié d'un montant total du projet TTC de 1 314 713.65 € détaillé ci-dessous :

Montant total du projet TTC :	1 314 713.65 €
Base subventionnable du projet (HT) :	1 095 594.71 €
Subvention DETR :	243 579.00 €
Région :	328 678.00 €
Département :	219 119.00 €
Fonds libres (TTC) :	523 337.65 €

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter l'attribution de l'ensemble des subventions pour lequel ce programme serait éligible ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Pour extrait conforme au registre des délibérations  
Philippe BORDE, le Maire de Bar-sur-Aube

FI

..~~Simone DEVAUX~~..., secrétaire de séance

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Simone Devaux', written in a cursive style.